



Location et interdit bancaire ??

Par **isabelle34**, le **20/01/2008** à **14:33**

bonjour,voila,j'ai signée un bail de location en fin de semaine,j'ai rendez vous vendredi pour l'etat des lieux et remise des clés,
ma caution va etre versée a l'agence par un organisme mais celui ci le lendemain de la signature ma demander quand meme un cheque de caution mais je suis interdit bancaire, du coup j'ai peur qu'ils me refuse l'appart , ont ils le droit ??
j'ai donnée congé de mon logement actuel pour le 15 fevrier et suis en plein changement d'ecole pour mes enfants, je suis desesperée.
ont ils le droit de me refuser ce logement maintenant que le bail est signé ??
merci